

APPEL DE CANDIDATURES

POSTE : VICE-RECTRICE, VICE-RECTEUR A LA RECHERCHE, À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION

FONCTIONS

Nommé par le Conseil d'administration, la vice-rectrice, le vice-recteur à la Recherche, à la création et à la diffusion est un membre du personnel de direction supérieure qui :

- relève directement de la rectrice;
- est responsable du Service de la recherche et de la création, du Service des partenariats et du soutien à l'innovation, du Service aux collectivités, du Centre de design, de la Galerie de l'UQAM, du Service des animaleries et du Cœur des sciences;
- coordonne les activités communes des services assurant la liaison avec les milieux externes en matière de recherche et de création et de transfert de technologie;
- en collaboration avec les autres vice-rectorats, elle ou il développe des partenariats avec les milieux sociaux, économiques et culturels externes;
- est responsable de l'application de la Politique no 10 sur la recherche et la création, de la Politique no 27 sur l'intégrité et la conduite responsable en recherche et de la Politique no 36 sur la reconnaissance et la protection de la propriété intellectuelle et exécute les tâches qui y sont assignées;
- est également responsable :
 - de l'organisation et du développement de la recherche et de la création en concertation avec les facultés;
 - de l'élaboration et la révision des politiques de recherche et de création;
 - d'exercer une fonction de vigie quant à l'évolution des politiques de financement de la recherche et de la création par les gouvernements, les organismes sans but lucratif et les entreprises et de façon générale, quant aux formes et pratiques de la recherche et de la création en milieux universitaire et non universitaire;
- met en œuvre les décisions du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études concernant ses domaines de responsabilité;
- exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie la rectrice ou le Conseil d'administration.

Note : Cette description peut être modifiée par le Conseil d'administration.

EXIGENCES

Les candidates, candidats doivent :

- être titulaires d'un doctorat, de troisième cycle;
- avoir une expérience reconnue dans la recherche ou la création en milieu universitaire;
- avoir une solide expérience en gestion, dont la gestion budgétaire, et avoir occupé des postes de direction;
- avoir une connaissance approfondie des conditions de financement de la recherche et de la création universitaires tant public que privé;
- avoir une connaissance appropriée du fonctionnement des organismes subventionnaires nationaux et internationaux reliés à la recherche et à la création;
- connaître les grands enjeux qui conditionnent le développement des institutions universitaires québécoises, canadiennes et internationales;
- pouvoir interagir de façon efficace avec différents partenaires nationaux et internationaux en matière de recherche, de création et de développement;
- pouvoir travailler en collégialité, exercer du leadership et avoir des capacités de communication éprouvées;
- connaître les structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'Université du Québec et des autres universités québécoises;
- avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais ainsi que la maîtrise d'une troisième langue (atout).

MANDAT ET TRAITEMENT

Le premier mandat de la, du titulaire aura une durée de trois ans, pouvant être renouvelé après évaluation. Son traitement sera établi selon le Cadre de rémunération des membres du personnel de direction supérieure.

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature. Nous encourageons les personnes qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification à la présente adresse et à le joindre à leur dossier de candidature : www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite. La priorité sera donnée aux Canadiennes, Canadiens et aux résidentes, résidents permanents.

DATE LIMITE

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, devra être transmise **avant midi le 23 mars 2020**, par courriel, à l'attention de la secrétaire du Comité de sélection, Madame Marylène Drouin, secrétaire générale, à l'adresse suivante : drouin.marylène@uqam.ca